



CONCORDIA

Y.A.M.

Youth Ambassadors for Mobility

Echanger, se former et construire ensemble un accès pour tous à la mobilité européenne afin d'offrir à tous les jeunes des expériences internationales vectrices de compétences, de responsabilités et de citoyenneté.

2017-2019

Labellisé par l'Agence nationale française Erasmus+ Jeunesse et Sport, « Y.A.M. Youth Ambassadors for Mobility » est un projet européen sur deux ans visant à former les professionnels de la jeunesse aux enjeux et modalités du volontariat européen et à sa pertinence dans l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne des moins de 30 ans.



Erasmus+



Contexte

A l'heure où le chômage en France touche particulièrement les jeunes et où le ressentiment envers l'Europe augmente, les études démontrent que ces dynamiques impactent particulièrement les jeunes les moins diplômés et/ou habitant dans les territoires les moins ancrés dans la mondialisation. Convaincu que l'éducation et la formation sont des vecteurs primordiaux pour leur permettre une meilleure maîtrise d'un environnement de plus en plus complexe et contrecarrer ces dynamiques, Concordia s'inscrit dans la même lignée que la Commission Européenne en matière d'inclusion et diversité.

Forte des recherches réalisées ainsi que de notre propre expérience, Concordia s'est investie sur ce programme à partir des observations suivantes :

✚ les dispositifs de mobilité existants ne prennent pas suffisamment en compte les besoins et problématiques des jeunes ayant moins d'opportunités (JAMOs), notamment la nécessité d'un accompagnement renforcé.

✚ qu'il manque des outils communs de valorisation de l'engagement pour les JAMOs dans l'optique de favoriser leur employabilité.

✚ Plusieurs champs travaillent en faveur de l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne de tous les jeunes mais rarement de façon coordonnée, créant ainsi une prolifération d'outils épars.

✚ qu'il existe des territoires mis à l'écart des politiques de mobilité, ce qui conduit à l'isolement de certains JAMOs et des travailleurs jeunesse.

Concordia, un engagement historique en faveur de la jeunesse

Une association de Jeunesse et d'Education Populaire fondée en 1950 dans le but de promouvoir les échanges internationaux et interculturels de jeunes bénévoles mais aussi de promouvoir d'autres formes d'apprentissage ;

Une association rayonnant sur l'ensemble du territoire métropolitain et intégré dans des réseaux trans-sectoriels d'acteurs de la jeunesse au niveau local, national, européen et international ;

Une association qui accompagne chaque année près de 150 jeunes issus d'un de structures socio-éducatives et médicosociales à participer à des actions court-terme (chantiers, SVE CT), ainsi que plusieurs dizaines de « JAMO » accompagnés via différents dispositifs de volontariat ;

Une association qui évolue sur différents territoires, dans le milieu rural ou urbain, représentée en région par 10 délégations (Nouvelle Aquitaine, Rhône-Alpes, Auvergne, Sud-Est, Midi-Pyrénées, Normandie-Maine, Bretagne, Ile-de-France, Hauts-de-France, Provence Alpes Côte d'Azur).



Y.A.M : Concordia au service des professionnels de la jeunesse pour développer l'accès de tous les jeunes à des expériences internationales

Quel objectif : Accompagner et former des structures d'insertion sociale, professionnelle et économique à l'accueil de volontaires européens et / ou à l'envoi de jeunes français pour développer l'utilisation des dispositifs de mobilité européenne dans leur parcours de formation.

Par quelle méthode :

▲ S'appuyer sur les mobilités des jeunes volontaires pour accompagner les structures partenaires vers l'obtention de l'agrément permettant l'accueil ou l'envoi de volontaires et la maîtrise des programmes Erasmus+ et du Corps Européen de la Solidarité.

▲ Réunir au sein de ce programme des structures des différents champs d'action auprès de la jeunesse (éducation formelle, éducation non-formelle, collectivités, professionnels de l'insertion professionnelle...) français et européens pour développer des échanges d'expériences et une approche commune.

▲ Développer des dynamiques territoriales multi-acteurs autour de ces accueils et envois de volontaires européens afin de développer l'intégration européenne des territoires concernés, urbains comme ruraux.

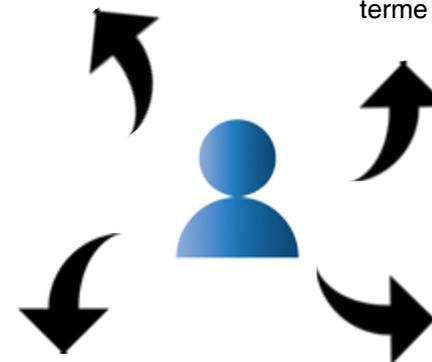
▲ Construire de façon collaborative et trans-sectorielle un accompagnement des jeunes vers une mobilité européenne réussie et les outils de valorisation des compétences acquises les plus adaptés à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes bénéficiaires.

Vers quel public :

les Jeunes Ayant Moins d'Opportunité, rencontrant des difficultés économiques, sociales, physiques, géographiques, éducatives et / ou culturelles.

20 jeunes européens seront accueillis en France pour un Service Volontaire Européen (SVE) court-terme (2 semaines à 2 mois)

20 places seront réservées aux jeunes fréquentant les structures partenaires pour un accompagnement au départ vers un SVE court-terme à l'été 2018



10 jeunes volontaires européens seront accueillis par les structures partenaires pour un SVE Long Terme (2 à 12 mois)

10 places seront réservées aux jeunes fréquentant les structures partenaires pour un accompagnement au départ vers un SVE long-terme en 2018-2019

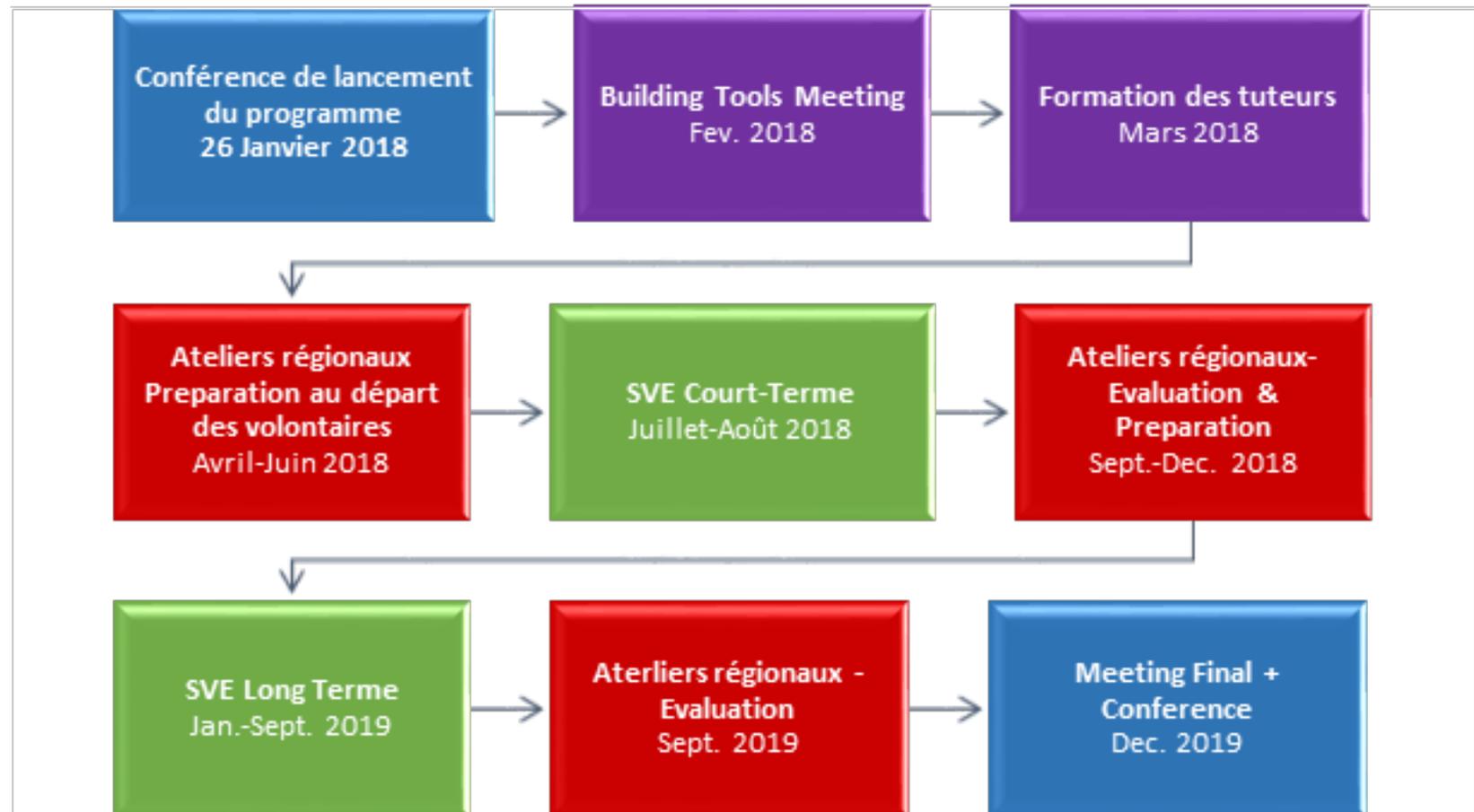
LES PARTENAIRES EUROPEENS

● Choisies pour leur expertise dans l'accompagnement de Jeunes Ayant Moins d'Opportunités (JAMO), ces structures sont pour la plupart expertes de l'éducation non-formelle et membres de l'Alliance of European Voluntary Service Organisations. Tout au long du programme, elles contribueront avec vous aux échanges de pratiques, assureront un accueil et des missions de qualités aux jeunes de votre structure et prépareront au mieux les volontaires européens que vous souhaitez accueillir.

1. ARCI et Lunaria - Italie
2. COCAT et De Amicitia - Espagne
3. Elix - Grèce
4. Compagnons Bâtisseurs - Belgique
5. Egyesek - Hongrie
6. Social Resurs - Suède
7. EstYEs - Estonie



ETAPES PHARES DU PROGRAMME



- 
- **Conférence de lancement du programme (26 Janvier 2018) :** présentation du programme YAM, rencontre des partenaires locaux et ateliers participatifs.
 - **Building tools Meeting (Février 2018) :** Durant une semaine, les participants français et européens échangeront leurs réflexions et bonne pratique pour co-construire les outils de suivi, de valorisation et de coopération du projet ainsi qu'une méthode commune d'accompagnement des jeunes à la mobilité (avant, pendant, après).
 - **Formation des tuteurs (Mars 2018) :** Y seront abordées durant 6 jours avec les futurs tuteurs, français et européens, les questions clés suivantes : accompagnement renforcé de volontaires, préparation au projet d'avenir, modalités administratives du programme, partage des bonnes pratiques et pérennisation d'activités.
 - **Ateliers régionaux au départ des volontaires (Entre avril et juin 2018) :** Suite à la dissémination réalisée par les tuteurs dans leurs structures, ces temps rassembleront tuteurs et volontaires pour suivre la dernière phase de préparation au départ des volontaires français.
 - **SVE Court Terme (Entre Juin et septembre 2018) :** 20 jeunes Français partiront en volontariat court terme durant l'été 2018 et 20 jeunes européens seront accueillis chez Concordia ou dans les structures françaises pour des missions de 2 semaines à 2 mois.
 - **Ateliers régionaux - Evaluation et préparation (Entre septembre et décembre 2018) :** ces temps permettront un bilan des mobilités court terme ainsi qu'une première évaluation des outils et méthodes d'accompagnement co-construites en vue de l'écriture du guide final. Ils seront également destinés à la préparation des volontariats long-terme.
 - **SVE long Terme (Entre janvier et Septembre 2019) :** 10 jeunes français et 10 jeunes européens pourront s'engager sur des projets long terme au sein des structures partenaires. Les jeunes ayant déjà pris part à un SVE Court Terme à l'été 2018 souhaitant prolonger leur engagement seront privilégiés sur cette mission.
 - **Ateliers régionaux - Evaluation (Septembre 2019) :** A l'instar des précédents ateliers, ces temps rassembleront volontaires, tuteurs et formateurs pour une déconstruction des expériences, leurs évaluations et la préparation au projet d'avenir. Plus globalement une évaluation des méthodes d'accompagnement sera réalisée.
 - **Conférence finale (Décembre 2019) :** ce temps rassemblera l'ensemble des parties prenantes et sera un temps de restitutions des productions réalisées au terme de ce projet.

EN PARTICIPANT AU PROGRAMME, VOUS...

✘ bénéficiez de l'expertise de Concordia et de l'Agence française Erasmus+ concernant le programme Erasmus+ et le Corps Européen de Solidarité (sources de financement, modalités, enjeux...).

✘ intégrez un réseau trans-sectoriel (éducation formelle, non-formelle, professionnels de l'insertion, collectivités...) d'acteurs de la jeunesse français et européens.

✘ co-construisez des outils et des méthodes d'accompagnement des jeunes évaluant et valorisant leurs compétences acquises durant l'expérience internationale.

✘ obtenez la possibilité d'acquérir les capacités et l'agrément vous permettant d'être structure d'accueil et/ou d'envoi de volontaires européens au sein du programme Erasmus+ ainsi que pour le Corps Européen de Solidarité.

✘ participez à la construction d'une approche globale inscrivant la mobilité et les expériences européennes dans un parcours d'éducation, de formation et d'insertion.

✘ démultipliez les possibilités pour les jeunes fréquentant votre structure en leur proposant des expériences formatrices en France et à l'international ne nécessitant pas nécessairement de diplôme.

ENGAGEMENTS ET MODALITES FINANCIERES

★ La participation aux activités de formation aura un coût maximum de 50€ par activité et par participant (Building Tools Meeting, Formation de tuteurs, Rencontre finale). L'hébergement, l'alimentation et les frais liés à la coordination et à la mobilisation de formateurs seront pris en charge par Concordia pour vous offrir les meilleures conditions de participation au programme.

★ Les frais de transports pour accéder aux formations réalisées en France (Ile de France, Nouvelle-Aquitaine, Rhône-Alpes Auvergne) sont pris en charge par Concordia à hauteur minimale de 75%.

★ Entant que structure, vous vous engagez à assurer la présence de vos professionnels aux activités du programme et à assurer la dissémination de l'information auprès de l'ensemble de vos professionnels.

★ Concernant l'accueil de volontaires européens, votre structure s'engage à fournir gratuitement au ou à la volontaire un hébergement pour la réalisation de la mission. Il est de votre ressort de payer l'éventuel loyer ou de trouver un partenaire pouvant vous mettre à disposition un hébergement décent et adéquat. Une partie de la subvention européenne vous sera reversée pour couvrir le forfait alimentaire de 7.50€ / jour ainsi que l'argent de poche de 115€ devant être versé au ou à la volontaire.

